

Mesures pratiques : Gérer efficacement les données

Le bon fonctionnement du SSRTE repose sur des données de haute qualité, collectées de manière cohérente et gérées efficacement via la Base de données SSRTE. Les données recueillies sur le terrain permettent aux acteurs de terrain d'identifier les enfants victimes du travail des enfants ou exposés à ce risque, de planifier et de mettre en œuvre des mesures de soutien, et de suivre leur situation au fil du temps.

Collecter des informations pour éclairer les décisions

- ✓ **Utilisez des questionnaires standardisés.** Les formulaires standardisés contribuent à garantir que les données sont fiables, comparables et conformes aux normes nationales et internationales en matière de travail des enfants. Consultez les enquêtes d'ICI.
- ✓ **Ne collectez que les données nécessaires.** La collecte de données doit se limiter aux informations nécessaires au fonctionnement du SSRTE. Ajouter trop de questions peut lasser les producteurs et productrices et les enfants interrogés et nuire à la qualité des données.
- ✓ **Collectez des données géolocalisées.** Les données GPS recueillies lors des visites peuvent faciliter la planification du suivi, améliorer la qualité des données, vérifier les visites et renforcer l'analyse et la planification de l'aide.
- ✓ **Utilisez des outils de collecte de données numériques lorsque cela est possible.** Les applications mobiles peuvent aider les Agent·es SSRTE à saisir les données directement lors des visites, ce qui réduit les erreurs et améliore l'efficacité.
- ✓ **Collecter des données de manière cohérente pour toutes les activités.** Les données doivent être collectées lors des visites au niveau des ménages, des visites de plantations, des visites de suivi et des activités de sensibilisation afin de permettre une compréhension complète de la situation des enfants.
- ✓ **Enregistrer les activités de soutien dans la base de données.** Les informations sur le soutien fourni doivent être associées aux enfants, ménages et communautés spécifiques qui ont bénéficié de ce soutien. Consultez le modèle de saisie de données d'ICI pour les activités de soutien.

Gestion des données

- ✓ **Garantir l'accès à des informations à jour.** Les agent·es SSRTE et les responsables de programme doivent avoir accès à des données actuelles pour faciliter la prise de décision en temps opportun, la coordination des visites et la planification des Activités de soutien.
- ✓ **Protéger les données personnelles.** Les données sur le Travail des enfants sont sensibles et doivent être gérées conformément aux normes nationales et internationales de protection des données et aux droits de l'enfant. L'accès aux informations personnelles doit être limité aux personnes qui en ont besoin.
- ✓ **Utiliser des identifiants uniques** pour les enfants, les ménages et les communautés afin d'améliorer la cohérence et de réduire les doublons.
- ✓ **Relier les systèmes de données lorsque cela est possible.** Relier les identifiants des ménages ou des producteurs aux systèmes nationaux d'identification des producteurs et productrices peut améliorer l'interopérabilité et la continuité du suivi.
- ✓ **Tenir des registres précis et à jour.** Les registres doivent être mis à jour régulièrement afin de refléter les changements dans la situation des enfants, l'aide fournie et les résultats du suivi.